

Conseil d'Administration du 13/09/2023 – 10 H00.
Compte-rendu analytique de la séance

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 13 septembre, le Conseil d'Administration, convoqué par lettre du 17/08/2023, s'est réuni sous la présidence de Mme Anne-Catherine LEPAGE, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents à l'ouverture de séance

Mme Anne-Catherine LEPAGE
Monsieur Claude NAHOUM
Madame Martine CLAVEL
Madame Martine BAREL
Mme Henriette ARRIVETS-MERIT
Mme Nadine GARNIER
Madame Christine MARIN
Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL
Mme Nadia SENNOUR..

Étaient représentés :

Mme Cécile HELLE, Présidente du CCAS représentée par Mme Anne-Catherine LEPAGE.

Étaient Excusés/Absents :

Mme Madame Zinèbe HADDAOUI

Invités :

M. LICHAIRE, Directeur Général Adjoint Ville émancipatrice
M. GOSZTOLA, Conseiller Technique, Cabinet de Mme le maire

* * * *

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10H09 par Mme Anne-Catherine LEPAGE.

APPROBATION DU COMPTE RENDU SYNTHÉTIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19/07/2023

Le compte rendu de la séance du Conseil d'Administration du 19/07/2023 est approuvé à l'unanimité.

RELEVÉ DES DECISIONS PRISES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL :

Décis 2023-34 – ATP – ESP PLUR - Avenant N°4 - 2023 à la convention cadre entre la CARSAT Sud-Est et le Centre Social Espace Pluriel ayant pour objet la prolongation d'un an la convention cadre 2018-2022 soit jusqu'au 31/12/2023 et de préciser le montant et les modalités de versement de la subvention 2023. Montant de la subvention 3 000 €.

Décis 2023-35 – GE – PE Avenant N° 2 à la convention de partenariat CCAS/LA BOURGUETTE pour la prolongation des interventions des professionnelles au sein des LAEP "un pas de plus" et à "la maison des rêveuses" jusqu'au 31/08/2023.

Décis 2023-36-FINANCES- Signature d'un contrat avec la société Pertuis Froid Nîmes pour la maintenance et l'entretien des matériels et équipements de restauration et buanderie des différents sites du CCAS pour un coût annuel de 11 320 € HT.

Décis 2023-37 – ATP – ESP PLUR - convention pour l'ouverture d'un club jeunes en application de l'article R 227-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles – ACADEMIE AIX MAREILLE - DSDEN 84

Décis 2023-38 – ATP – ESP PLUR – convention avec l'association CLAIR pour organisation de séances de gymnastique douce et de moments conviviaux dans le gymnase et une salle d'activités de l'espace Pluriel pour l'année scolaire 2023-2023

RELEVES DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20/07/2023 ET DU 24/08/2023

- ✓ Pour les Aides facultatives
- ✓ Pour les Aides EAU

DÉLIBÉRATIONS

Délib. n°2023_58 ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL Signature de la convention entre le C.C.A.S et la VILLE d'AVIGNON pour le versement de la somme de 3 000 € afin de contribuer à la réalisation de l'action « Pied d'immeuble ».

L'Espace Pluriel souhaite mettre en œuvre conformément à son projet social, l'action « Pied d'immeuble qui a pour objectif de développer des opérations d'animation en pied d'immeuble une fois par trimestre dans l'espace public sur différents secteurs du territoire : Rocade, Barbière, Olivades et Grands Cyprès. La Ville soutient cette action.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_59 ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL : Signature de la convention entre le C.C.A.S et l'association La Portée de Tous pour l'organisation d'activités musicales à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

L'Espace Pluriel, adhérent aux valeurs de La Portée de Tous, souhaite poursuivre pour la troisième année un partenariat avec cette association, afin de proposer aux enfants (à partir de 6 ans) un apprentissage du piano, spécifique et de qualité.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_60 ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL : Signature de la convention entre le C.C.A.S et l'association AVENIR 84 pour l'organisation d'activités informatique pour un public adulte/senior de l'Espace Pluriel.

La convention porte sur la mise en place d'une activité informatique à destination des publics adultes/seniors adhérents de l'Espace Pluriel. L'association Avenir 84, Espace Public Numérique, œuvre pour l'égalité des chances dans le cadre de l'accès aux TIC – Technologie de l'information et de la communication. Elle dispose d'une équipe de professionnelle et le savoir-faire nécessaires pour former, conseiller, informer et accompagner les publics.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_61 ATP - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ESPACE PLURIEL : Signature de la convention entre le C.C.A.S et M. CADESTIN NOAM pour l'organisation d'activités théâtrales à destination des publics adhérents de l'Espace Pluriel.

L'Espace Pluriel souhaite poursuivre ses actions socioculturelles et favoriser l'accès à la culture pour le plus grand nombre en proposant cette année des cours de théâtre pour les enfants et les adolescents. M.CADESTIN Noam, comédien et intervenant théâtre, est notre partenaire impliqué dans ce projet

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib.n°2023_62 DIRECTION GRANDIR ENSEMBLE-PETITE ENFANCE : Autorisation de signature d'une convention entre le CCAS et la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse pour la réservation de places en crèche.

La CAF de Vaucluse souhaite bénéficier de 3 places au sein de la crèche « L'île aux Trésors » en Courtine, pour les enfants d'agents de la CAF affectés dans notre Département, et retenus selon les critères en place. La CAF s'engage en contrepartie, à financer la réservation de la ou des places occupées annuellement

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_63 VILLE AMIE DES SENIORS- CLIC : convention de partenariat avec le Département de Vaucluse pour le CLIC Grand Avignon. Autorisation à signer

Le Conseil départemental, en sa qualité de responsable de la coordination gérontologique, fixe les modalités d'intervention des CLIC du Vaucluse. Dans le cadre de son schéma d'organisation sociale et médico-sociale, le Conseil départemental propose une convention d'objectifs et s'engage à contribuer au financement du CLIC pour un montant annuel maximal de 18 185 €.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_64 VILLE AMIE DES SENIORS - CLIC : Convention de partenariat avec la sophrologue Christelle MATA. Autorisation à signer.

Au cours de la semaine bleue 2023, un atelier de sophrologie sera animé par une sophrologue diplômée, à titre gratuit pour les participants et pour le CCAS, le mardi 3 octobre à la Salle Polyvalente de Montfavet de 14h à 16h30.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n°2023_65 VILLE AMIE DES SENIORS : Convention de partenariat avec la Société Française d'accompagnement et de Soins Palliatifs. Autorisation à signer.

La SFAP organise à l'échelle Nationale des ateliers de sensibilisation dénommés « les derniers secours », à destination des citoyens qui accompagnent un proche dans les derniers moments de sa vie. Cette convention permettra de compléter l'offre qui est faite aux bénéficiaires du CCAS et autres citoyens, en termes d'actions de prévention et de soutien.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

Délib. n° 2023_66 FINANCES : Ouverture d'une ligne de trésorerie

Dans un souci de gérer la trésorerie du CCAS de la manière la plus fine possible et ainsi optimiser les frais financiers, il est proposé au conseil d'administration d'autoriser l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 3 000 000 d'euros.

- APPROUVÉE A L'UNANIMITÉ -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.